

rêt du capital investi. Il me paraît étrange qu'un auditoire intelligent, consente à écouter de pareils arguments. Si M. Morrison voulait comparer les conditions actuelles des cultivateurs de l'ouest d'Ontario, avec celles d'il y a dix ans, il trouverait que ces fermiers sont passablement riches.

L'honorable M. SCHAFFNER: La province d'Ontario exporte-t-elle le bétail?

L'honorable M. DONNELLY: Je toucherais ce sujet dans quelques instants. L'honorable sénateur dit aussi qu'il n'y a aucun avantage à retirer de l'élevage du bétail si celui-ci n'est pas exporté. Les conditions actuelles ne sont pas les mêmes que celles du temps où le bétail était en grande partie expédié à l'étranger. Dans ce temps-là, on expédiait le meilleur bétail au vieux continent et le reste était consommé dans le pays. Aujourd'hui, la province d'Ontario consomme le meilleur bétail. Cette province expédie une grande quantité de viande. Si vous allez au marché d'Ontario, vous y verrez que le bétail exporté est celui dont la viande est propre à être mise en conserves. Je sais fort bien que l'exportation du bétail sur pied n'est pas considérable, mais il se fait avec l'étranger un fort commerce de viandes provenant, non seulement de la province d'Ontario mais aussi de toutes les parties du Canada.

Mon honorable ami dit que dans la province d'Ontario, la population rurale a diminué. C'est vrai, mais je ne vois pas que ce soit là une conclusion évidente que les agriculteurs ne sont pas prospères. Je parle d'après mes connaissances personnelles des conditions dans l'ouest d'Ontario. Les méthodes employées aujourd'hui pour l'agriculture sont très avancées, et beaucoup de nos cultivateurs se sont livrés avec succès à l'élevage du bétail. En raison du perfectionnement des machines agricoles et de la grande étendue de terrain employé comme pâturages, la culture de trois ou quatre cents acres de terre ne requiert pas plus de main-d'œuvre aujourd'hui que celle de cent acres il y a quelques années. Il en résulte qu'une famille qui autrefois occupait cinquante ou cent acres, en occupe maintenant trois ou quatre cents. C'est ce qui explique la diminution de la population rurale.

Mon honorable ami trouve aussi matière à critiquer les gros commerçants des entrepôts frigorifiques. Je ne suis pas chargé de les défendre et en le faisant je n'ignore pas que je me place dans une position tout à fait impopulaire. En raison d'une propagande systématique, bon nombre de gens sont portés à croire que ces commerçants sont des pira-

tes. Je ne le crois pas et de plus, je ne crois pas que vous trouviez quoi que ce soit qui justifie cette opinion. J'ai été en relations avec une compagnie marchande de bois de construction. Cette compagnie achetait sa viande directement des entrepôts frigorifiques et je sais qu'elle la payait moins chère que si elle l'avait achetée des cultivateurs des environs. Voici pourquoi: Ces compagnies d'entrepôts frigorifiques, ont des procédés très perfectionnés. Par exemple, les peaux sont enlevées plus économiquement et les sous-produits employés à meilleur avantage. De plus, leurs prix ne sont pas excessifs. Quant aux intermédiaires c'est peut-être une autre affaire. Ces entrepôts frigorifiques font un immense volume d'affaires, ce qui implique naturellement un revenu considérable, mais il ne s'en suit pas forcément que le pourcentage de leurs profits soit aussi exagéré qu'on semble le penser.

L'honorable sénateur a parlé de la question de la taxe. Je crois qu'il y a tel moyen de fixer la taxe sur le revenu et sur les profits du commerce qu'elle soit nuisible au lieu d'être profitable. Je m'explique: Les honorables sénateurs savent combien le prix actuel du bois de construction dans Ontario est élevé. Beaucoup se demandent quelle en est la raison. Je vais en donner une raison que je crois bien fondée. Nous savons tous, que depuis plusieurs années l'on a importé du sud de l'Amérique, le chêne qui est employé dans la fabrication des meubles ainsi que pour finir l'intérieur des maisons. Le prix du chêne a augmenté très rapidement, étant aujourd'hui trois fois ce qu'il valait il y a trois ans. En raison du prix élevé du chêne, nos manufacturiers ont eu recours aux bois ordinaires et conséquemment le prix de nos bois durs a augmenté. Peut-être direz-vous que la taxe n'a rien à faire avec cela, mais je vais essayer de vous prouver le contraire. Le chêne du Sud des Etats-Unis est entre les mains de riches compagnies qui ont à payer une taxe très élevée sur les profits. Ils ont probablement acheté ce bois à \$5 l'acre et c'est là la somme que les officiers du gouvernement qui vérifient leurs livres placent à leur crédit pour ce bois de construction. En un mot, il en résulte que si ces compagnies coupent le bois et le vendent au prix élevé du marché, ils auront à payer en taxes de profits, à peu près tout ce que le bois vaut, de sorte qu'ils préfèrent le laisser sur pied et attendre que les conditions changent. C'est là, je crois, une des principales raisons pour lesquelles le prix du chêne est si élevé aujourd'hui et

L'hon. M. DONNELLY.